



AVIS PUBLIC

Demande de dérogation mineure
Lot 2 709 022

AVIS PUBLIC est par la présente donné à tous les contribuables de la susdite municipalité, conformément aux dispositions de l'article 145.6 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* qu'une séance ordinaire de la municipalité sera tenue en la salle du conseil de Saint-Jude le 03 juin 2025 dès 20h00 au 930, rue du Centre à Saint-Jude.

Lors de cette séance, le Conseil municipal doit statuer sur la demande de dérogation mineure suivante :

Nature et effets : La superficie de plancher est de 321 mètres carrés, ce qui requiert un minimum de 17 cases de stationnement et seulement 9 cases sont prévues, ce qui constitue un écart par rapport aux exigences du règlement de zonage

Désignation de
l'immeuble : lot 2 709 022

Tout intéressé pourra se faire entendre par le conseil relativement à cette demande.

Donné à Saint-Jude, ce 15 mai 2025.

Myriam Fournier,
Directrice générale
et greffière-trésorière